

Les Échos Lauranais

MARS
2017



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Cela n'a pu échapper à personne : nous sommes en période électorale. Dans les différents média : presse écrite, radio et télévision, les acteurs détaillent leur projet et étalent leurs propositions. Par ailleurs, dans la jungle de ce qui est convenu de désigner sous le vocable de « réseaux sociaux », vous pourrez trouver tous les arguments que vous cherchez. Vous y trouverez tout et même le contraire de tout !

C'est dire si les semaines à venir seront fertiles en débats animés et proclamations péremptoires de tous ordres. Bien évidemment, je n'entends pas délivrer de message dans cette publication municipale qui doit conserver son caractère de neutralité. Je ne l'ai jamais fait auparavant et je n'entends pas, aujourd'hui, me mettre en infraction à cette obligation républicaine. Il revient à chacun de faire son choix de citoyen.

Dans le tableau ci-dessous, je vous rappelle simplement les dates retenues pour chacun des deux tours pour les deux scrutins :

	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Election présidentielle	23 avril	7 mai
Election législative	11 juin	18 juin

Après la mi-mars, de nouvelles cartes électorales seront distribuées aux électeurs inscrits sur la commune par les services municipaux.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ ORAGE DU 14 FÉVRIER ■

Prévenus par nos correspondants de la société Prédicit, chargée de nous alerter lors de la survenance d'événements climatiques dangereux, les élus ont mis en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde.

Très tôt, les services municipaux ont pu être mobilisés, avant même que notre territoire ne soit touché par l'évènement pluvieux. La population a été informée et les premières dispositions prises : interdiction de circuler sur les axes pouvant être submergés, surveillance étroite du déroulement de l'épisode, visite aux personnes âgées ou vivant seules.

Pour ce qui est du plan d'eau, au vu des prévisions, seule la buse basse a été ouverte pour contenir la montée de l'eau sans exagérément charger le ruisseau du Ruchol qui reçoit le déversoir.

Sur l'ensemble de notre commune, sans atteindre l'amplitude des destructions constatées chez quelques-uns de nos voisins, quelques dégâts ont été constatés : talus effondrés, murs écroulés, chemins endommagés...

Le Tinal d'Abrens a, une fois encore, subi les effets d'un ruissellement important qui traverse le hameau et quelques dégâts sont à déplorer dans les habitations.

Les agriculteurs qui ont eu à souffrir de cet épisode doivent s'adresser au Pôle Viticole-Cœnologie à la Chambre d'agriculture (04 68 11 79 61).

Une demande de classement de notre commune en état de catastrophe naturelle a été effectuée.

■ OPÉRATION UN NOM POUR NOTRE ÉCOLE ■

Pour quelques semaines encore, le registre destiné à recueillir vos propositions est en place au secrétariat de la mairie.

■ OPÉRATION BRIOCHES ■

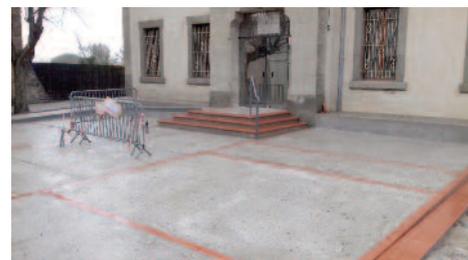
Cette année, en partenariat avec la commune de Saint Frichoux, l'opération « Brioches » se déroulera du 27 mars au 2 avril 2017.

Cette campagne est lancée à l'initiative de l'AFDAIM ADAPEI 11, association qui gère le handicap mental sur notre département. Durant toute cette période, des bénévoles vous proposeront, à domicile, des brioches au tarif de 6 euros. La vente est destinée à financer les actions de cette association. Nous vous demandons de continuer à leur réserver le meilleur accueil.

■ SUIVI DES CHANTIERS EN COURS ■

Les travaux en cours se poursuivent.

Sur la place du Ravelin, le choix de l'éclairage a été réalisé. Les délais prévus devraient être respectés. Quant au bâtiment de la Mairie, la partie extérieure est quasiment terminée. Il semble que, là aussi, la date d'achèvement prévue est en passe d'être tenue.



Précision pour ceux qui s'étonnent de la différence de visuel des surfaces, sur les deux sites. Sur la partie bordant la place, côté habitations sur le Ravelin, la technique du béton désactivé a été choisie pour donner à cette partie de l'espace, un aspect moderne et régulier. Sur la place de la Mairie, un autre choix a été proposé par l'architecte et approuvé par la commission, c'est celui d'un traitement qui soit cohérent avec le style de bâtiment en arrière-plan et la proximité de la tour du Portail neuf.

Dans ce cas, c'est la technique du béton vieilli qui a été choisie dans laquelle chaque dalle est traitée manuellement et de façon particulière, ce qui donne à l'ensemble un caractère plus « authentique »...

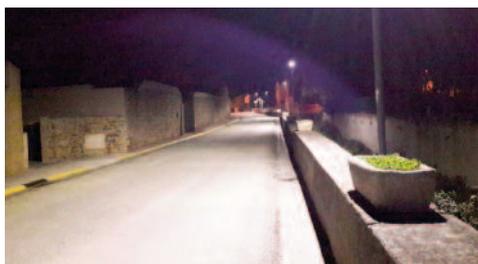
■ DÉBUT DE CHANTIER ■

Comme précédemment annoncé, un parking est en cours d'implantation à l'angle de l'avenue des Ecoles et de la rue du Stade. Les travaux ont commencé le 20 février.



■ RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ■

Tous ceux qui, la nuit tombée, empruntent l'avenue d'Aigues Vives et une partie du lotissement de la Garrigue ont pu le constater, l'éclairage public a subi un sacré coup de jeune. Les globes ont été remplacés par des luminaires LED. Cette tranche du programme de rénovation atteint un montant de 30 000 euros, subventionné par le SYADEN à hauteur de 15 000 euros.



Info

Les équipes d'ENEDIS/ERDF organisent une inspection des éléments du réseau de distribution d'électricité. La présence d'hélicoptères à proximité des lignes aériennes ne doit inquiéter personne.

Acte de vandalisme

Le luminaire LED installé, rue de l'Eglise, face à la pharmacie des Capitelles, a été vandalisé.

Cet acte irrespectueux et gratuit a par contre un coût pour la commune puisque son remplacement s'est élevé à 1776 euros. Cette somme, nous aurions préféré la consacrer à d'autres dépenses profitables pour les lauranais.

Si vous êtes témoins de tels actes, n'hésitez pas à nous les signaler afin que nous puissions engager des poursuites à l'encontre des auteurs de ces méfaits.

■ CLUB DES AÎNÉS RURAUX DE LAURE ■

Les membres du bureau du Club des aînés ruraux invitent celles et ceux de nos concitoyens qui ont atteint l'âge de soixante ans à les rejoindre pour partager animations, moments conviviaux et voyage. La prochaine destination : la Savoie du 4 au 10 juin pour 670 euros tout compris. Renseignements et inscriptions au 04 68 78 27 38.

AGENDA

Mars bleu : Samedi 11 mars

Notre commune se mobilise pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Le samedi 11 mars, au foyer municipal, elle met en place, en association avec Adoc 11, des animations pour sensibiliser la population.

– 14h : départ pour une randonnée VTT de 20 km entre vignes, garrigues et capitelles. Inscriptions de 13h à 13h45. Casque obligatoire.

– 14h et 15 h : Randonnées pédestres accompagnées.

– 15h : concours de belote, atelier cuisine, démonstrations artistiques pour les enfants...

– 17h à 18h : conférence par le docteur KHREICHE directeur d'Adoc 11.

– 19h : apéritif puis repas (daube de sanglier offerte par les chasseurs lauranais). Adultes 12€ ; enfants 8€.

Tous les fonds seront reversés à Adoc 11.

Inscriptions avant le 9 mars chez nos commerçants locaux. Apportez vos couverts.

L'Association Eveil et loisirs vous propose

Cours de Danses individuelles de salon

Au foyer de Laure, le mardi, de 18h30 à 19h30 à partir de 11 ans.

En optant pour la danse en ligne qui se pratique en solo, Charlene s'adresse au plus grand nombre. Pas besoin d'un partenaire pour s'éclater à travers la salsa, madison, jive, cha-cha, chimcham, stroll... Des styles remis au goût du jour notamment par le danseur/chorégraphe Chris Marques de l'émission « Danse avec les stars ».

2 séances d'essai gratuites.

Initiation à l'œnologie

Le vendredi 10 mars, de 19h à 21h au foyer. Thème : Vins d'Alsace. Tarif de la séance : 10 euros

Cinéma : Samedi 8 avril :

– 15h : Dessin animé pour les jeunes : « LEGO BATMAN »

– 21h : Film tout public : « RAID DINGUE » avec Dany Boon

Soirée violon et piano à St Jacques d'Albas

Dimanche 26 mars à 18h30

Duo classique de Marianne Pikety (violon) et Guillaume Durand (piano). Concert 25 euros - Cocktail 10 euros. Réservation 04 68 78 24 82 et 06 71 27 31 11.

Rendez-vous culturel Vendredi 7 avril 18h

Ils s'appellent Maurice, Paulette, Marie-Thérèse... trois voix parmi une quinzaine d'autres, d'hommes et de femmes, âgées de 40 à 90 ans, qui témoignent dans « Fais un nœud à ton mouchoir » de la vie paysanne au XX^e siècle entre Minervois et Montagne Noire.

La paysannerie sans folklore, vue à travers l'intimité de vies, d'une famille et de destins particuliers. C'est ce livre choral que la Bibliothèque de Laure vous propose d'écouter par une lecture musicale, le vendredi 7 avril à 18h, au foyer municipal. La lectrice ne sera d'autre que l'auteur de l'ouvrage, Christine Cabantous et elle sera accompagnée de Pascal Cabantous à la guitare et Thierry Alvarez au piano. A l'issue de cette manifestation, un buffet vous sera offert.